

[Des étapes importantes ont déjà été franchies](#)

# Nouvelle société de médecine interne générale SSMIG

Jean-Michel Gaspoz<sup>a</sup>, François Héritier<sup>b</sup>

<sup>a</sup> Président du Directoire de la SSMI, <sup>b</sup> Président de la SSMG

Les statuts, les organes et la date de création de la société de discipline médicale unique de médecine interne générale (SSMIG) sont arrêtés. L'assemblée général constitutive de la SSMIG aura lieu le 17 décembre 2015 à Berne.

*Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG); Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin (SGAIM); Società Svizzera di Medicina Interna Generale (SSMIG); Swiss Society of General Internal Medicine (SSGIM).* Voici, comme annoncé, le nom sous lequel tous les médecins détenteurs du titre de spécialiste en médecine interne générale se regrouperont en 2016. C'est du moins notre vœu et celui de nos comités respectifs.

Le processus visant à créer une société de discipline médicale unique dans le domaine de la médecine interne générale s'est poursuivi et avance à grands pas. Après la votation par nos assemblées générales en mai 2014 à Genève et en août 2014 à Zurich de modifications de leurs statuts permettant la dissolution des sociétés actuelles et la constitution de la nouvelle société, les statuts de cette dernière ont été élaborés par un groupe de travail commun, regroupant nos valeurs et nos buts. En voici la *préambule*:

La SSMIG s'engage en faveur d'une médecine interne générale (MIG) intégrative, compétitive et axée sur le patient et assure la promotion de la relève en spécialistes dans son domaine. Elle collabore étroitement avec toutes les organisations qui défendent dans ce cadre des intérêts professionnels et tarifaires.

La société spécialisée a pour but:

- 1 de représenter les intérêts professionnels des spécialistes en médecine interne générale (MIG), tant des médecins de famille que des médecins travaillant dans des cliniques de médecine interne générale;
- 2 d'assurer la gestion du titre de spécialiste;
- 3 de s'investir en collaboration avec les facultés de médecine interne générale / instituts de médecine de premiers recours des universités et les autres sites reconnus de formation postgraduée pour la

garantie de la formation professionnelle (formation prégraduée, postgraduée et continue);

- 4 de s'investir dans la promotion de la qualité professionnelle de la médecine interne générale;
- 5 de promouvoir la médecine interne générale en Suisse, sur les plans scientifique et pratique.»

*Les organes* de la SSMIG ont été définis: une Assemblée des Délégués de 52 membres, prévoyant une répartition équilibrée entre médecins pratiquant en milieux ambulatoire et hospitalier et un Comité Directeur (Vorstand) de sept membres.

Un groupe commun, le «groupe d'orientation du SSMIG», pressenti pour devenir le premier comité de transition, travaille intensément à:

- prévoir une banque de données commune de nos membres;
- organiser nos congrès, de printemps et d'automne;
- préparer un budget;
- finaliser les dispositions juridiques concernant la dissolution des deux sociétés actuelles et la création de la SSMIG.

Nous vous rappelons que nos deux sociétés tiendront leurs assemblées générales extraordinaires de dissolution simultanément, puis *l'assemblée générale constitutive de la SSMIG le 17 décembre 2015, l'après-midi à Berne.*

Des précisions détaillées vous seront communiquées par des newsletters, mails, articles et lors de nos assemblées générales ordinaires les 21 mai 2015 à Bâle (SSMI) et le 27 août 2015 à Berne (SSMG).

Nous sommes convaincus de la pertinence et de la nécessité de ce projet et nous nous réjouissons de partager cette aventure stimulante avec tous les membres de nos deux sociétés.

Responsabilité rédactionnelle: Lukas Zemp, SSMG

Correspondance:  
Lukas Zemp  
Secrétaire général /  
Directeur du bureau  
administratif de la SSMI  
case postale  
4002 Bâle  
lukas.zemp[at]sgim.ch